

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2022

**OBJET : RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 4 OCTOBRE 2022 RELATIVE AU
REPORT DE LA MISE EN PLACE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE AU 1^{er} JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-deux, et le huit novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de cinéma, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN – Jean-Baptiste LAMOTE – Odette DIBON – CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie

EXCUSES : ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - BIDART Thibault

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle que lors de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2022, une délibération a été prise concernant le report de la mise en place du Compte Financier Unique au 1^{er} janvier 2024.

Cependant, le Compte Financier Unique est expérimenté sur l'exercice 2023, il concerne donc la gestion 2023 clôturée et votée en début d'année 2024. Il n'a donc pas lieu de reporter son expérimentation.

Le Conseil Municipal, où l'exposé de Mme la Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retirer la délibération du 4 octobre 2022 relative au report de la mise en place du Compte Financier Unique au 1^{er} janvier 2024.

La Maire,
Maïder BEHOTEGUY

